Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 4 février 2019, à 20h00, à la salle des assemblées du conseil au 200, boulevard Richelieu, à Richelieu, à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel et Tania Ann Blanchette et Messieurs les conseillers Stéphane Bérard, Claude Gauthier, Michel Filteau et Bruno Gattuso, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacques Ladouceur.

Madame Ann Tremblay, greffière, assiste également à cette séance.

- 1. Moment de réflexion
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal
- 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019;
- 4. Avis de motion
- 4.1 Règlement augmentant le fonds de roulement de 750 000\$ à 900 000\$ et appropriant le montant requis à même le surplus non affecté;
- 4.2 Règlement modifiant le Règlement 18-R-213 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique;
- 4.3 Règlement interdisant l'épandage de déjections animales ou de boue à des dates prédéterminées entre le 31 mai et le 1^{er} octobre de l'année 2019;
- 5. Adoption de règlement
- 5.1 Règlement 18-R-186-7 modifiant le Règlement 14-R-186;
- 6. Rapports de Comités et Commissions
- 6.1 Dépôt de l'ordre du jour du 16 janvier 2019 et du procès-verbal de l'assemblée du 19 décembre 2018 de la S.E.C.T.-Eau;
- 6.2 Dépôt de l'ordre du jour du 16 janvier 2019 et du procès-verbal de l'assemblée du 19 décembre 2018 de la Municipalité régionale de comté de Rouville;
- 6.3 Dépôt de l'ordre du jour du 23 janvier 2019 et du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2018 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;
- **7. Dépôt des rapports internes du mois de janvier :** Service des travaux publics, inspecteur municipal, Service de sécurité incendie, Service des loisirs et bibliothèque ;
- 8. Législation et administration
- 8.1 Embauche à la direction générale;
- 8.2 Demande de contribution financière de la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly;
- 8.3 Demande d'aide financière de L'Entraide Plus;
- 8.4 Achat de billets pour le cocktail d'hiver de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bassin de Chambly;
- 8.5 Demande d'autorisation de passage Tour CIBC Charles-Bruneau;
- 8.6 Demande d'aide financière de la Fondation pro études;

- 8.7 Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb au profit de la Maison Victor-Gadbois;
- 8.8 Autorisation de paiement pour l'épuration des eaux usées;
- 9. Finances
- 9.1 Approbation de la liste des comptes à payer du budget des activités financières;
- 9.2 Dépôt des rapports budgétaires du 29 janvier 2019;
- 9.3 Programme des activités d'investissement pour l'année 2019;
- 9.4 Dépôt de la liste des immeubles pour la vente pour taxes du 17 avril 2019 et autorisation de signature ;
- 10. Travaux publics
- 11. Urbanisme
- 12. Sécurité publique
- 13. Hygiène du milieu
- 14. Loisirs, vie communautaire et culture
- 15. Point(s) nouveaux
- 16. Période de questions
- 17. Levée de la séance

DOCUMENTS D'INFORMATION AU CONSEIL

Sur ce:

19-02-023 RÉSOLUTION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Jo-Ann Quérel, appuyé par Monsieur Stéphane Bérard et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

... Dépôt du procès-verbal,

Sur ce:

19-02-024 RÉSOLUTION

3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2019

Il est proposé par Monsieur Claude Gauthier, appuyé par Monsieur Michel Filteau et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019.

Adoptée.

 \dots Soumis aux membres du conseil municipal, Règlement augmentant le fonds de roulement de 750 000\$ à 900 000\$ et appropriant le montant requis à même le surplus non affecté,

Sur ce:

19-02-025 AVIS DE MOTION

4.1 RÈGLEMENT AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE 750 000\$ À 900 000\$ ET APPROPRIANT LE MONTANT REQUIS À MÊME LE SURPLUS NON AFFECTÉ

Monsieur Claude Gauthier, conseiller, donne un avis à l'effet que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement visant à porter le montant du fonds de roulement de 750 000\$ à 900 000\$ et appropriant ce montant à même le surplus non affecté.

Monsieur le conseiller dépose le projet de règlement.

... Soumis aux membres du conseil municipal, Règlement modifiant le Règlement 18-R-213 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique,

Sur ce:

19-02-026 AVIS DE MOTION

4.2 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 18-R-213 CONCERNANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Monsieur Bruno Gattuso, conseiller, donne un avis à l'effet que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement modifiant le Règlement 18-R-213 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique.

Monsieur Gattuso explique que ce règlement vise particulièrement à :

- Abolir l'interdiction de stationnement du côté sud de la 9^e Avenue, de chaque côté de la 3^e Rue;
- Interdire le stationnement du côté nord de la 9^{ème} Avenue, entre la 2^e Rue et la 3^e Rue, du lundi au vendredi, entre 7h00 et 17h00.

Monsieur le conseiller dépose le projet de règlement.

 \dots Soumis aux membres du conseil municipal, Règlement interdisant l'épandage de déjections animales ou de boue à des dates prédéterminées entre le 31 mai et le $1^{\rm er}$ octobre de l'année 2019,

Sur ce:

19-02-027 AVIS DE MOTION

4.3 RÈGLEMENT INTERDISANT L'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES OU DE BOUE À DES DATES PRÉDÉTERMINÉES ENTRE LE 31 MAI ET LE 1^{ER} OCTOBRE DE L'ANNÉE 2019

Madame Tania Ann Blanchette, conseillère donne un avis à l'effet que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, un Règlement interdisant l'épandage de déjections animales ou de boue à des dates prédéterminées entre le 31 mai et le 1^{er} octobre de l'année 2019.

Madame la conseillère dépose le projet de règlement.

 \dots Soumis aux membres du conseil municipal, Règlement 18-R-186-7 modifiant le Règlement d'urbanisme 14-R-186,

Sur ce:

19-02-028 RÉSOLUTION

5.1 RÈGLEMENT 18-R-186-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME 14-R-186

CONSIDÉRANT que la Ville de Richelieu a adopté un règlement d'urbanisme

afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1)

permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT que le développement des terrains, sous forme de projet

intégré, est permis dans les zones numéros 114 (2e Rue) et 133 (rue Martel) en vertu du règlement d'urbanisme 14-R-186;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal estime d'intérêt de prévoir un nombre

maximal de logements pouvant être construits sur le site d'un projet intégré afin de veiller à ce que la densité du milieu bâti

soit comparable avec celle du milieu avoisinant;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ce même objectif il y a lieu de retirer les

habitations multifamiliales jumelées et en rangée de la liste des

usages permis dans la zone numéro 133;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de

la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 décembre 2018, conformément à la loi, par Madame Jo-Ann

Quérel, conseillère ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a tenu, le 14 janvier 2019, une

assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes

et organismes intéressés;

CONSIDÉRANT que la Ville n'a reçu aucune demande de participation à un

référendum à la suite de la publication d'un avis à cet effet,

conformément à la loi;

En conséquence, il est proposé par Madame Jo-Ann Quérel, appuyé par Madame Tania Ann Blanchette et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le Règlement 18-R-186-7 intitulé *Règlement modifiant le règlement d'urbanisme 14-R-186*;

Adoptée.

- **6.1**...Dépôt des documents de la Sect'Eau.
- 6.2...Dépôt des documents de la Municipalité régionale de comté de Rouville.
- **6.3**...Dépôt des documents de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.
- **7...** Dépôt des rapports internes : Service des travaux publics, inspecteur municipal, Service de sécurité incendie, Service des loisirs et bibliothèque

... Soumis aux membres du conseil municipal, embauche à la direction générale,

Sur ce:

19-02-029 RÉSOLUTION

8.1 EMBAUCHE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il est proposé par Madame Jo-Ann Quérel, appuyé par Monsieur Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal nomme Madame Ann Tremblay au poste de directrice générale et trésorière adjointe de la Ville de Richelieu.

Que Madame Ann Tremblay continue d'occuper le poste de greffière jusqu'à l'embauche d'une autre personne.

Qu'à la suite de l'embauche d'un/une greffier/greffière, Madame Ann Tremblay devienne greffière adjointe.

Que le conseil municipal autorise le maire, ou en son absence le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la Ville de Richelieu l'entente sur les conditions de travail de Madame Ann Tremblay.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, demande de contribution financière de la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly,

Sur ce :

19-02-030

RÉSOLUTION

8.2 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE CHAMBLY

Il est proposé par Madame Tania Ann Blanchette, appuyé par Monsieur Michel Filteau et résolu unanimement que le conseil municipal autorise une contribution financière de 100\$ à la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly dans le cadre de sa campagne de financement.

Que cette dépense soit assumée à même le poste budgétaire 02-110-00-991.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière \dots Soumis aux membres du conseil municipal, demande d'aide financière de L'Entraide Plus,

Sur ce:

19-02-031

RÉSOLUTION

8.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ENTRAIDE PLUS

Il est proposé par Monsieur Bruno Gattuso, appuyé par Madame Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement d'une aide financière de 250\$ à l'Entraide Plus afin de l'aider à poursuivre sa mission.

Que cette dépense soit assumée à même le poste budgétaire 02-110-00-991.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, achat de billets pour le cocktail d'hiver de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bassin de Chambly,

Sur ce:

19-02-032

RÉSOLUTION

8.4 ACHAT DE BILLETS POUR LE COCKTAIL D'HIVER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BASSIN DE CHAMBLY

Il est proposé par Monsieur Claude Gauthier, appuyé par Monsieur Michel Filteau et résolu unanimement que le conseil municipal entérine l'achat de 4 billets à 45\$ chacun pour le cocktail de l'hiver de la CCIBC qui a eu lieu le 24 janvier 2019.

Que cette dépense soit assumée à même le poste budgétaire 02-110-00-310.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, demande d'autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau,

Sur ce:

19-02-033 RÉSOLUTION

8.5 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE - TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage du Tour CIBC Charles-

Bruneau sur le territoire de la Ville le vendredi 5 juillet 2019 entre 10h52 et 11h29, selon le rythme des quelque 45 cyclistes

répartis en 3 pelotons de 15 ;

CONSIDÉRANT que le tracé prévoit la traversée de la Ville de Richelieu via les

routes 112 et 133, entre Marieville et Saint-Mathias-sur-

Richelieu;

CONSIDÉRANT que les responsables du Tour verra à obtenir, auprès du

Ministère des Transport du Québec, les autorisations

concernant l'utilisation des routes 112 et 133;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Stéphane Bérard, appuyé par Monsieur Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal autorise les cyclistes participant au Tour CIBC Charles-Bruneau à traverser la Ville de Richelieu, le 5 juillet 2019, entre 10h30 et 12h00, via les routes 112 et 133, entre Marieville et Saint-Mathiassur-Richelieu.

Adoptée.

... Soumis aux membres du conseil municipal, demande d'aide financière de la Fondation pro études,

Sur ce:

19-02-034 RÉSOLUTION

8.6 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FONDATION PRO ÉTUDES

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bérard, appuyé par Monsieur Claude Gauthier et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement d'une aide financière de 150\$ à la Fondation pro études afin de l'aider à fournir des services en ergothérapie aux enfants.

Que cette dépense soit assumée à même le poste budgétaire 02-110-00-991.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb au profit de la Maison Victor-Gadbois,

Sur ce:

19-02-035 RÉSOLUTION

8.7 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DES CHEVALIERS DE COLOMB AU PROFIT DE LA MAISON VICTOR-GADBOIS

Il est proposé par Madame Tania Ann Blanchette, appuyé par Monsieur Stéphane Bérard et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement de 100\$ au Chevaliers de Colomb dans le cadre du quillothon annuel au profit de la Maison Victor-Gadbois.

Que cette dépense soit assumée à même le poste budgétaire 02-110-00-991.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, autorisation de paiement pour l'épuration des eaux usées,

Sur ce:

19-02-036

RÉSOLUTION

8.8 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES EAUX USÉES

Il est proposé par Monsieur Michel Filteau, appuyé par Madame Tania Ann Blanchette et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement des factures de la Ville de Chambly pour l'épuration des eaux usées pour l'année 2019 et pour les ajustements de l'année précédente.

Que cette dépense soit assumée à même le poste budgétaire 02-414-00-951.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, l'approbation de la liste des comptes à payer du budget des activités financières,

Sur ce:

19-02-037 RÉSOLUTION

9.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU BUDGET DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Il est proposé par Monsieur Claude Gauthier, appuyé par Monsieur Michel Filteau et résolu unanimement d':

APPROUVER la liste des comptes à payer au 28 janvier 2019, soit :

- Chèques numéros 6866 à 6927 pour un montant total de 227 840.57\$.

APPROUVER la liste des déboursés payés d'avance au 28 janvier 2019, soit :

- Chèques numéros 6835 à 6865 pour un montant total de 410 605.51\$.

AUTORISER la trésorière à les payer.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

9.2 ... Dépôt des rapports budgétaires du 29 janvier 2019.

... Soumis aux membres du conseil municipal, Programme des activités d'investissement pour l'année 2019,

Sur ce:

19-02-038

RÉSOLUTION

9.3 PROGRAMME DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par Madame Tania Ann Blanchette, appuyé par Monsieur Claude Gauthier et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la réalisation des projets suivants, payables à même :

Surplus non affecté	
Travaux au centre communautaire	100 000 \$
Aménagement extérieur - garage municipal	20 000 \$
Aménagement intérieur - garage municipal	25 000 \$
Cabane à sel	30 000 \$
Électricité au parc de l'étang	10 000 \$
L'agrile du frêne	10 000 \$
Refaire le stationnement au B.I.T.	30 000 \$
Aménagement de l'œuvre d'art	20 000 \$
Politique de l'arbre	10 000 \$
Poubelles pour boites aux lettres	5 000 \$
Pompe de rechange pour la piscine	2 500 \$
Stationnement de nuit	5 000 \$
Site Web et Facebook	3 000 \$
Prolongation de la saison de la piscine	3 000 \$
Coussins pour concerts à l'église	2 500 \$
Cylindre de carbone 4500 PSI	9 000 \$
Remplacement 4 cylindres cascades et régulateur	25 000 \$
Surplus- améliorations réseau d'aqueduc	
Bouclage du réseau d'aqueduc sur la 5e Rue entre	
Archambault et la 11 ^e Avenue	100 000 \$
Fonds de roulement	
Bandes pour la patinoire permanente	45 000 \$
<u> </u>	

Que la direction générale et la trésorerie soient autorisées à procéder à l'exécution des travaux conformément à la *Loi sur les travaux municipaux*, RLRQ c. T-14, et autres lois et aux pratiques établies.

Que toute somme non utilisée dans un projet financé par le surplus ou par une réserve pourraient servir à couvrir la dépense excédentaire nécessaire à la réalisation d'un autre projet ou le cas échéant cette somme sera retournée au surplus non affecté ou dans la réserve.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

... Soumis aux membres du municipal, dépôt de la liste des immeubles pour la vente pour taxes du 17 avril 2019 et autorisation de signature,

Sur ce:

19-02-039

RÉSOLUTION

9.4 DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES POUR LA VENTE POUR TAXES DU 17 AVRIL 2019 ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une vente pour non-paiement des

taxes afin de récupérer les montants dus la Ville de Richelieu ;

CONSIDÉRANT que la trésorière a déposé la liste des immeubles à être vendus .

En conséquence, il est proposé par Monsieur Stéphane Bérard, appuyé par Monsieur Bruno Gattuso et résolu unanimement d'ordonner à la greffière ou à la greffière adjointe de vendre à l'enchère publique dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 200 boul. Richelieu, le 17 avril 2019 à 10 h, les immeubles apparaissant au rapport du trésorier présentement soumis sur lesquels des arrérages de taxes sont dus;

D'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à prendre les procédures requises en vertu des articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19,) et de supprimer de la liste les noms des contribuables qui ont acquitté, le ou avant le 17 avril 2019, les taxes dues sur les immeubles mentionnés à la liste soumise par le trésorier, à la condition que lesdits contribuables paient les frais et intérêts qui auront été encourus pour cette vente jusqu'à la date du paiement desdites taxes;

D'autoriser la greffière la greffière adjointe à recourir aux services d'un arpenteurgéomètre pour la description technique des parties de lots et d'une firme d'avocats ou de notaires pour la vérification des titres de propriété, documents nécessaires à la vente et dont les dépenses encourues font parties inhérentes des frais de vente des propriétés :

D'autoriser la trésorière à enchérir sur les immeubles mis en vente pour et au nom de la Ville de Richelieu, jusqu'à un montant équivalent au montant des taxes dues sur lesdits immeubles ainsi que des intérêts et frais de vente ;

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

Sylvie Charpentier Trésorière

16 Période de questions

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Stép résolu unanimement que la séand	ohane Bérard, appuyé par Madame Jo-Ann Quérel et ce soit levée à 20h14.
	Adoptée.
Jacques Ladouceur Maire	Ann Tremblay Greffière